



Prenez part à l'aventure !

DOSSIER DE MÉCÉNAT



POURQUOI CRÉER UNE ÉCOLE ?

3

L'ÉCOLE DES COLIBRIS

4

UN PROJET PÉDAGOGIQUE INNOVANT

5

QUI SOMMES NOUS ?

6

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

7

CONTACT

8

POURQUOI CRÉER UNE ÉCOLE ?

DES SAVOIRS FONDAMENTAUX MALMENÉS



17,2 erreurs

sur une dictée, alors qu'en 1987 les élèves du même âge sur la même dictée faisaient près de deux fois moins d'erreurs.

42% des élèves français ont un niveau faible ou très faible en mathématiques.

En compréhension à l'écrit, le score des élèves français en fin de collège ne progresse pas depuis les années 2000.

40% des élèves issus d'un milieu défavorisé sont en difficulté contre 34 % dans la moyenne de l'OCDE.

UN MAL-ÊTRE À L'ÉCOLE

Manque de confiance en soi et d'attention à l'autre, surcharge d'informations

1 élève sur dix en fin d'école primaire déclare être ou avoir été **harcelé physiquement**.



La France, troisième pays du monde où **le niveau d'anxiété chez les élèves** est le plus élevé.

DES ENFANTS FATIGUÉS



4 jours d'école & 3 jours de congés par semaine (selon les communes)

Irrégularité des heures du coucher et des réveils dans la semaine.

Impacts négatifs sur les comportements : excitation et difficulté d'attention.

Organisation des vacances scolaires : coupures trop longues & rythme haché

Cela défavorise la régularité veille-sommeil et provoque une instabilité dans les activités de l'enfant qui décroche des apprentissages.

Ces constats tirés des principaux résultats des enquêtes PISA (2015), TIMSS (2016) et DEPP (2016), alertent sur la santé de l'éducation de nos enfants en bas âge en France.

Forts de ces études et de ces recherches sur les nouvelles pédagogies, nous avons réfléchi à une structuration qui prendrait en compte l'enfant dans son entiereté et avons abouti à un projet pédagogique innovant !

L'ÉCOLE DES COLIBRIS

L'École des Colibris est une association créée en novembre 2017, avec pour objectifs de donner à ses élèves la **joie** d'apprendre, de tendre vers la **coopération** en étant en compétition avec soi-même et viser l'**excellence** dans l'enseignement pour apprendre aux enfants à poser des choix libres.

Les choix pédagogiques de l'école ont été pensés afin de créer les conditions favorables à cette joie, cette coopération et cette excellence.

L'École des Colibris est une école pilote car pour la première fois sont rassemblés les différents éléments nécessaires à l'apprentissage de l'enfant : des méthodes qui enseignent les savoirs fondamentaux, l'apprentissage indissociable du « je » et de la vie commune, et le respect des rythmes biologiques de l'enfant afin qu'il donne le meilleur de lui-même.

L'École des Colibris est une école non confessionnelle et sans contrat avec l'état afin de proposer librement ses choix pédagogiques. Elle est ouverte à tous, aussi bien à ceux qui ont des difficultés à s'insérer dans le système scolaire traditionnel qu'à ceux qui avancent facilement.



CO

Connaître

Transmettre et apprendre : deux pôles complémentaires et indispensables.

- . Nécessité de créer des automatismes par la répétition
- . Enseigner les fondamentaux en allant du simple vers le complexe
- . Verbaliser les apprentissages

LIB

Être libre

L'enfant corps, âme et esprit, une personne libre et vraie en devenir.

- . Développement de l'intériorité
- . Construction du « je »
- . Apprentissage du choix

RIS

Rythmer

La régularité veille-sommeil et son impact positif sur le bien-être général des élèves.

- . La classe a lieu tous les matins du lundi au samedi de 8h30 à 12h15
- . Des ateliers éducatifs sont organisés l'après-midi sauf le mercredi et le samedi
- . Les vacances sont diminuées à l'exception de celles de Noël

UN PROJET PÉDAGOGIQUE INNOVANT

UN RYTHME SCOLAIRE NOVATEUR ET COHERENT

avec le besoin des enfants

La classe a lieu tous les matins du lundi au samedi, des ateliers éducatifs sont proposés en après-midi et les vacances scolaires sont réduites pour donner à l'enfant un rythme plus régulier et lui permettre d'être dans les meilleures conditions pour apprendre et se développer.

DES TEMPS DE SERVICE

En équipe, les enfants apprendront à jardiner, faire le ménage et le rangement des lieux collectifs.



UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

Une approche explicite et progressive, partant du plus simple au plus complexe et basée sur la manipulation et la répétition afin de créer des automatismes chez l'élève.

Maternelles

Pédagogie d'inspiration Montessori

Classe élémentaire

Pédagogie coopérative selon P. Faure

UN APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS

dès la petite section

En partenariat avec la bibliothèque anglophone d'Angers.

DES ATELIERS ÉDUCATIFS

Corps et mouvements

La pratique du Junbitaiso consiste à préparer le corps, cerveau compris, à un fonctionnement optimisé au travers d'exercices basés sur des pratiques anciennes (yoga, chi-kong,...) comme des méthodes plus récentes basées sur la neuroplasticité.

Musique

Pratiquée collectivement, la musique permet d'apprendre à se connaître, à s'écouter et à écouter l'autre. Mémorisation, concentration, attention, synchronisation corporelle, maîtrise des émotions et du langage sont autant de qualités cultivées au contact de la mélodie et du rythme.

Arts plastiques

Tous les arts plastiques stimulent les capacités cognitives et intellectuelles : ce sont des exercices essentiels au développement des enfants. Explorant les formes, les lignes, les espaces et les couleurs, ils s'exercent à regarder, à reproduire, à s'exprimer, tout en cultivant leur créativité.

Chantier coopératif

Ces chantiers sont des activités de groupe qui vise un "bien commun" au service de tous et qui mettent en oeuvre les forces, les capacités et les talents disponibles (ou à développer) en chacun.

QUI SOMMES NOUS ?

La légende du Colibri invite chacun à prendre sa part pour éteindre l'incendie.

Les personnes à l'origine de ce projet et ceux qui participent à sa mise en œuvre ont conscience de prendre leur part, avec leurs talents respectifs, à créer une école innovante et respectueuse des enfants, qui leur permette d'acquérir les savoirs fondamentaux, la notion du Bien Commun, la liberté de s'engager.



Damien Lutz

Président de l'association



Yolande Peigné

Secrétaire de l'association
Directrice de l'École des Colibris



Isabelle Cail

Trésorière de l'association

3 MEMBRES FONDATEURS BÉNÉVOLES

2 SALARIÉS

1 responsable éducatif

1 éducatrice Montessori



4 PRESTATAIRES

Marie-Catherine Coget
Animatrice chant et musique

Catherine Genêt
Arts plastiques

Sophie Le Hanneur
Corps et mouvement

Mandy Torsey-Guillet
Animatrice en anglais

+ De nombreux bénévoles et membres de l'association qui se réunissent régulièrement pour construire ce projet

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Beaucoup d'entre nous ont été touchés par des difficultés scolaires ou l'expérimentent pour leurs enfants. Ce n'est pas une fatalité. De nouvelles approches permettent aujourd'hui de palier à ces difficultés et c'est ce que nous souhaitons offrir aux familles angevines avec ce projet pédagogique.

Soutenir L'École des Colibris permet de « faire sa part » dans le vaste chantier de rénovation de l'éducation.

Grâce à vous, cette proposition alternative va offrir à des dizaines d'enfants la possibilité d'être heureux à l'école, de s'y épanouir et d'y donner le meilleur d'eux-mêmes !



NOS RESSOURCES

FRAIS DE SCOLARITÉ

Déterminés en fonction du quotient familial

VENTES

Kits Montessori prêts à l'emploi.

MÉCÉNAT ENTREPRISES

- En compétence
- Apport Financier

FONDATIONS

Soutien financier pour des projets pédagogiques

DONS PARTICULIERS

Votre soutien est indispensable à la création de l'École car elle ne bénéficie d'aucune subvention. Le financement est assuré en partie par les familles, et par la création d'un projet de commercialisation de matériel Montessori.

L'École souhaite s'ouvrir à toutes les familles, et pour cela tenir compte du Quotient Familial dans le coût des scolarités. Ce choix implique une participation extérieure de Mécènes, d'appel auprès de Fondations, et de dons de particuliers désireux soutenir ce projet.

Le mécénat est "un soutien matériel ou financier apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une oeuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un caractère d'intérêt général".

Selon la loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, votre don peut être l'objet d'un dispositif fiscal avantageux :

ENTREPRISES

Une réduction de votre impôt sur les sociétés de 60% du montant du don
dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaire H.T



PARTICULIERS

Une réduction de votre impôt sur le revenu de 66% du montant du don
dans la limite de 20% du revenu imposable

CONTACTS

Directrice de l'école . Yolande Peigné

directrice@ecoledescolibris.fr

06.95.73.47.87

Président de l'association . Damien Lutz

president@ecoledescolibris.fr

06.80.03.39.18

Trésorière de l'association . Isabelle Cail

isabellecail@sfr.fr

06.28.21.18.40

N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez plus de renseignements,
nous nous ferons une joie de vous parler plus en détails de ce projet !

